



Veille sur le numérique et les start-ups Irlande - Royaume-Uni

© DG Trésor

10 septembre 2018

Sommaire :

TIC/NUMERIQUE :

1/ Irlande :

- Cybercriminalité : les entreprises irlandaises particulièrement touchées.
- Controverse en Irlande sur l'affaire Google de géolocalisation.

2/ Royaume-Uni :

- Comment rendre le marché du numérique moins monopolistique ?
- Haut-débit internet : le Royaume-Uni fait figure de mauvais élève européen.

START-UPS :

1/ Irlande :

- 1 million d'euros pour attirer les entrepreneurs étrangers et les séniors.
- Trinity College veut lancer un nouveau campus pour accueillir plus de 400 start-up.

2/ Royaume-Uni :

- 12 régulateurs financiers lancent un « bac-à-sable » international pour les FinTech

TIC/NUMERIQUE

1/ Irlande :

Cybercriminalité : les entreprises irlandaises particulièrement touchées.

Selon une récente étude menée par le cabinet PwC auprès de 7 200 entreprises à travers 123 pays, les entreprises irlandaises seraient tout particulièrement affectées par la cybercriminalité. Cette étude révèle que plus d'une entreprise irlandaise sur deux aurait été victime d'une cyberattaque au cours des deux dernières années. Ces attaques très diverses, à commencer par les mails qui utilisent des techniques de *phishing* pour obtenir des informations bancaires, coûtent cher aux entreprises : 10% des firmes irlandaises touchées ont perdu plus de 4 millions € chacune à cause de ces attaques et des coûts induits pour combler les failles de sécurité informatique. Mais si l'Irlande est particulièrement exposée, elle est également particulièrement préparée à faire face à ces attaques puisque 75% des entreprises irlandaises affirment disposer d'un programme complet de cyber-sécurité contre un peu plus de la moitié ailleurs dans le monde.



Controverse en Irlande sur l'affaire Google de géolocalisation.

Selon une information de *l'Associated Press* confirmée par une équipe de chercheurs de l'université de Princeton aux Etats-Unis, Google aurait conservé les données de localisation de ses utilisateurs Android et Apple même lorsque ceux-ci avaient désactivé la géolocalisation sur leurs smartphones. Difficile d'imaginer que ces pratiques puissent être acceptables depuis l'entrée en vigueur du Règlement Européen sur la Protection des Données. Des voix s'élèvent donc en Irlande, où Google a son siège européen, pour exiger de la Commissaire irlandaise à la Protection des Données, Mme Helen Dixon, qu'elle fasse preuve de la plus grande fermeté envers la firme américaine. Cependant, la Commissaire explique ne pas être en mesure de se saisir de l'affaire étant donné que Google n'a pas encore transféré la gestion de ses données à Dublin. Google a bien choisi Dublin comme autorité référente en matière de RGPD mais la procédure n'est pas encore finalisée. Cette affaire place une nouvelle fois la Commission irlandaise pour la protection des données au centre de l'attention mondiale au vu de l'ampleur de l'infraction et renforce les craintes de voir l'Irlande rester immobile face aux grandes multinationales du numérique.

2/ Royaume-Uni

Comment rendre le marché du numérique moins monopolistique ?

Jason Furman, professeur à Harvard et spécialiste de la concurrence internationale vient d'être nommé par le gouvernement britannique pour travailler sur l'un des principaux enjeux du secteur numérique : comment permettre l'émergence de nouveaux succès à grande échelle dans un marché monopolisé par quelques géants ? Cette nomination arrive quelques semaines seulement après la décision de l'Union Européenne d'infliger une amende record de 4,3 Md€ à Google pour abus de position dominante dans l'application des systèmes Android. L'ancien conseiller d'Obama qui a souvent souligné les liens entre absence de libre concurrence et inégalités va tenter de donner des clés pour redéfinir le fonctionnement du marché du numérique afin que les nouvelles technologies soient « les plus innovantes possibles tout en bénéficiant aux consommateurs ». Après le scandale Facebook / Cambridge Analytica, le sujet des données est au cœur de la réflexion européenne qui essaie de faire émerger un nouveau modèle du numérique. Bruxelles devrait à nouveau aborder la question de la régulation numérique d'ici la fin de l'année.

Haut-débit internet : le Royaume-Uni fait figure de mauvais élève européen.

Cable, un site qui compare les offres des différents opérateurs sur le territoire britannique vient de sortir son classement annuel et les résultats sont à la défaveur du Royaume-Uni qui perd 4 places et se classe par exemple, derrière la France, le Portugal, la Bulgarie et Madagascar. Singapour reste le pays le mieux connecté au monde. Cette étude montre que les récents efforts du gouvernement britannique pour éradiquer les zones blanches et généraliser la fibre et le haut-débit n'ont pas encore porté leurs fruits. Lors du budget présenté en novembre 2017, le gouvernement a en effet annoncé 740 M€ d'investissements d'ici 2022 pour préparer le déploiement de la 5G et renforcer le développement de la fibre sur le territoire. Des efforts supplémentaires doivent être engagés pour atteindre le niveau des pays scandinaves (Suède, Danemark, Norvège) respectivement 2nd, 3ème et 4ème du classement.



1/ Irlande :

START-UPS

1 million d'euros pour attirer les entrepreneurs étrangers et les séniors

Enterprise Ireland, l'agence gouvernementale en charge l'accompagnement des entreprises irlandaises à l'international, vient de lancer deux nouveaux fonds doté de 500 000 € chacun à destination des entrepreneurs étrangers et des professionnels de plus de 25 ans de carrière. Le but est d'attirer des talents variés sur le sol irlandais et d'encourager les entrepreneurs à choisir l'Irlande comme localisation pour leur société. L'appel à candidatures se termine le 4 septembre. Chaque projet sélectionné pourra se voir attribuer jusqu'à 50 000 €. Ces fonds s'inscrivent dans la stratégie globale d'*Enterprise Ireland* visant à accroître, d'ici trois ans, le nombre de start-ups employant plus de 10 personnes et réalisant plus d'1 M€ de chiffre d'affaires à l'export.

Trinity College veut lancer un nouveau campus pour accueillir plus de 400 start-ups

Le célèbre *Trinity College Dublin* a dévoilé un plan d'1 milliard d'euros pour réaménager le quartier des *Docklands* afin d'y construire un second campus. Baptisé *Grand Canal Innovation District*, le futur complexe veut s'inspirer de quartiers dédiés à l'innovation comme le *Cambridge Square* de Boston ou d'autres villes comme Toronto, Rotterdam ou Barcelone. Situé à deux pas des géants du numérique installés à Dublin, tel le siège social européen de Facebook, ce nouveau campus a l'ambition d'accueillir plus de 400 start-ups et de permettre d'étroites coopérations entre les mondes universitaire et entrepreneurial. Le Premier ministre Leo Varadkar, présent lors du dévoilement du projet, a déclaré que ce nouveau campus devrait participer à « faire de l'Irlande la capitale européenne de la Tech ».

2/ Royaume-Uni

12 régulateurs financiers lancent un « bac-à-sable » à l'échelle mondiale pour les FinTech

12 régulateurs financiers, dont la *Financial Conduct Authority* britannique, à l'origine de l'initiative, et l'Autorité des Marchés Financiers française, se sont rassemblés au sein d'un groupe de travail, le *Global Financial Innovation Network* (GFIN), visant à élaborer un « bac-à-sable » commun pour les entreprises des FinTech. L'idée est de permettre aux entreprises du secteur de mieux interagir avec les diverses autorités de régulations et de pouvoir lancer des technologies à une échelle internationale puisque des régulateurs du monde entier comme Abu Dhabi, Singapour ou encore Hong Kong participent aux travaux. Des réflexions sont notamment menées sur les crypto-monnaies et les technologies de *blockchain* pour favoriser l'innovation dans un cadre défini par les régulateurs. L'objectif de ce groupe de travail est également de favoriser la coopération entre les régulateurs sur les sujets liés aux innovations technologiques, de développer des approches communes et de partager des retours d'expérience. Il jouera également le rôle d'un forum au sein duquel des discussions de travail sur des politiques communes pourront se tenir. De très nombreux sujets ont été identifiés : la coopération réglementaire sur des défis communs auxquels font face les entreprises, la réduction du temps nécessaire à l'accès à des marchés étrangers, la transparence du projet de *global sandbox* et de ses règles.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Dublin (adresser les demandes à jillian.harpur@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteurs : Louis AUVIGNE, Marion PARADISI-COULOUMA, Victoria JOHNSTON
Service Économique de Dublin (en collaboration avec le service économique régional de Londres)

Adresse : 66 Fitzwilliam Lane

Dublin2

Irlande

Rédigé par : L.AUVIGNE, V. JOHNSTON, Revu par : Marion Paradisi-Coulouma

Version du 10/09/2018